

Le Conseil Communal Consultatif

Le CCC est une instance de concertation et de représentation des quartiers et des générations. C'est aussi un lieu de dialogues et d'échanges sur les projets municipaux.

Ses missions et objectifs

Il est composé de représentants des structures et des associations locales. Le Conseil Communal Consultatif se réunit au moins deux fois par an. Associations familiales, sociales, culturelles, de loisirs, établissements d'enseignements,...

Le CCC a vocation à représenter l'ensemble des générations et des quartiers de La Madeleine. Il est ouvert également à un collège de 5 habitants, renouvelé tous les deux ans.

Le principe : l'ordre du jour co-construit

L'objectif du Conseil Communal Consultatif est d'aborder des thèmes d'actualité communale mais aussi des sujets proposés par les membres eux-mêmes : l'ordre du jour est co-construit. À l'issue de chaque réunion, un compte-rendu des débats et des avis est rédigé.

À savoir

Le CCC est ouvert aux habitants réunis au sein d'un collège renouvelé tous les deux ans.

Suite à la sollicitation de la Ville, les habitants intéressés pour intégrer le collège habitants peuvent envoyer leur candidature motivée.

À télécharger

Fichier

[Compte-rendu du 29 septembre 2019 \(.pdf - 285.95 Ko\)](#)

Fichier

[Compte-rendu du 12 janvier 2019 \(.pdf - 2.46 Mo\)](#)

Fichier

[Compte-rendu du 11 mai 2019 \(.pdf - 266.94 Ko\)](#)

Fichier

[Compte-rendu du 5 octobre 2019 \(.pdf - 288.48 Ko\)](#)